

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE CUSSEY – SUR – L'OGNON

Objet du marché : AMENAGEMENT DES SANITAIRES DE L'ECOLE PRIMAIRE

Durée du travaux : 2 mois + 1 mois de préparation

Début des travaux : Début du mois de Septembre 2019

Nombre et consistance des lots :

Les travaux sont réalisés en une phase et répartis en 6 lots, traités par marchés séparés, à savoir :

Lot n° 05 : PLOMBERIE - SANITAIRE

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de remise des offres : **VENDREDI 23 août 2019 à 12H00**

en envoi recommandé avec A.R. ou remise au secrétariat de la mairie 1, rue du Village - 25870 CUSSEY – SUR – L'OGNON contre récépissé. Offre dématérialisée sur le site www.marches-securises.fr

Pièces à fournir

- **imprimé DC 1** (lettre de candidature) avec désignation du mandataire en cas de groupement
- **Imprimé DC 2** (déclaration du candidat)
- **une copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire**

Le candidat devra produire tous les justificatifs correspondant à sa situation sociale et fiscale :

- **Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents** prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
- **Attestation de responsabilité d'assurance**
- **Références professionnelles et capacités techniques**

Projet de marché daté et signé comprenant :

- **Un Acte d'Engagement (AE)**, joint au présent dossier à compléter, accompagné, le cas échéant de la déclaration (DC4) d'un ou des sous traitants
- **Le cadre de décomposition du prix forfaitaire**, comprenant pour chaque élément d'ouvrage (avec la référence du n° du CCTP) la quantité et le prix de l'unité.
- **Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)** propre à chaque lot

REMARQUE : Le cadre C.C.T.P. et quantitatif de chaque lot établi par l'architecte doit être obligatoirement utilisé pour la remise des offres. Une autre présentation ne pourra être admise et sera éliminatoire. Il est formellement interdit de reprendre le libellé de l'architecte sur feuille à entête de l'entreprise.

- **CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (C.C.A.P.)**
- **Plan Général de Coordination**
- **Calendrier des travaux**

- Un mémoire justificatif des dispositions que l'Entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des travaux sans pour autant modifier la teneur des documents contractuels. (voir éléments demandés dans valeur technique art. 5 : jugement des offres du règlement de consultation)

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des marchés publics au moyen des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

Critères de jugement des offres :

Pour l'ensemble des lots :

- 1 – Prix de la prestation 60%
- 2 – Valeur technique 40%

5-1 Modalités d'évaluation des critères

5-1 Modalités d'évaluation des critères

5-1-1 Pour tous les lots

- **PRIX DE LA PRESTATION** : il sera jugé par comparaison du montant de l'offre par rapport à l'offre la moins disante selon la formule :

$$N = (\text{prix du moins disant} / \text{offre analysée}) \times 60$$

Echelle de notation : sur 60%

- **VALEUR TECHNIQUE** : elle sera jugée au vu du mémoire technique rédigé par l'entreprise et joint obligatoirement à l'offre.

Les éléments demandés sont :

- a) **Moyens humains et matériels AFFECTES SPECIFIQUEMENT ainsi que des références** (noté sur 30): il s'agit de permettre au Maître d'Ouvrage et au Maître d'œuvre de connaître les dispositions prises par l'entreprise pour gérer la qualité générale de ses travaux. Il y a donc lieu de préciser dans ce chapitre les moyens en personnels affectés aux travaux et à l'organisation.

A titre indicatif pourront être explicités les éléments suivants :

- Moyens humains : organigramme fonctionnel de l'équipe affectée à l'opération (études, réalisation, ...), nombre de personnes affectées au chantier (mini ou maxi selon planning) avec nomination des personnes pressenties pour la réalisation avec l'ancienneté dans l'entreprise, la qualification, l'autonomie et les responsabilités par exemple.
- Moyens en matériel : description du matériel, matériels les plus adaptés au chantier
- Moyens apportés par les sous-traitants, le cas échéant.
- Références sur des projets similaires.

- b) **Dispositions arrêtées par l'entreprise pour garantir la qualité des prestations à réaliser et le respect des délais d'exécution** (noté sur 30): il sera jugé sur le document fourni par les entreprises.

Il s'agit de permettre au Maître d'Ouvrage et au Maître d'œuvre de juger de la qualité de l'exécution et démontrer la capacité de faire de l'entreprise ainsi que la capacité à respecter le calendrier des travaux et les délais d'exécution.

A titre indicatif pourront être explicités les éléments suivants :

- Indication sur le programme d'exécution, phasage et durée de chaque phase (avec indication des temps d'intervention et interface d'exécution)

- Procédés d'exécution envisagés

Echelle de notation : sur 40 %

Renseignements divers :

Le dossier de consultation pourra être obtenu sur la plate-forme www.marches-securises.fr

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser à :

1) Renseignements administratifs

Nom : **Mairie de CUSSEY – SUR – L'OGNON**

1, rue du Village

25870 CUSSEY – SUR – L'OGNON

Tél : 03 81 57 78 62 Mail : mairiedecusseysurlognon@orange.fr

2) Renseignements techniques

ARCHITECTE

EURL TH. BARREAU (Mr GAUDOT ou Mr NDZIÉ)

Téléphone : 03 84 72 04 41

Courriel : economie@barreauarchi.fr

STRUCTURES

N/C

Téléphone

Courriel

CHAUFFAGE VENTILATION

N/C

Téléphone

Courriel

ELECTRICITE

N/C

Téléphone

Courriel

3) Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif, 30 rue Charles Nodier, 25000 Besançon, tél. 03 81 82 60 00,

E-mail : greffe.ta-besancon@juradm.fr, fax : 03 81 82 60 01

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif, coordonnées idem ci-dessus.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : JUIN 2019